Conseils DE QUARTIER
VILLE DE NOGENT-SUR-OISE
#NOGENTSUROISE

Compte rendu des cinq premiers conseils de quartier

Nogent-sur-Oise — septembre et octobre 2026

256 habitants ont participé aux cinq premières réunions.

Une démarche attendue, un dialogue direct avec les élus et une volonté commune d'améliorer la vie dans les quartiers.

5
réunions tenues

256
habitants présents

1 Participation des habitants

Les cinq premières réunions ont permis de mobiliser des habitants issus des différents quartiers de la commune.

Date	Quartier	Participants
30 septembre 2026	Fonds de Nogent	17
6 octobre 2026	Obier – Granges – Coteaux	62
9 octobre 2026	Carnot – Europe – Parc de la Vallée	45
13 octobre 2026	République – Mairie – Montupet	92
16 octobre 2026	Rochers – Saulcy	40
Total	**5 réunions**	**256**

Cette participation témoigne de l'intérêt des habitants pour cette nouvelle démarche et de leur volonté de contribuer à la vie de leur quartier. Elle confirme l'attente suscitée par la mise en place des conseils de quartier.

2 Présentation du fonctionnement des conseils de quartier

Lors de ces premières rencontres, nous avons tout d'abord présenté aux habitants le fonctionnement des conseils de quartier, leur rôle et les possibilités de participation offertes à chacun.

Les conseils de quartier sont des espaces de dialogue et de participation entre les habitants, les élus et les services municipaux. Ils permettent aux habitants de s'exprimer sur leur cadre de vie, de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien et de formuler des propositions pour améliorer leur quartier.

À l'initiative de **Madame le Maire, Badia Zrari**, cette démarche a été lancée avec la volonté de renforcer la démocratie participative, d'élargir les échanges à l'ensemble des habitants et de favoriser un dialogue direct et régulier avec la municipalité.

Chaque conseil de quartier se réunit une fois par trimestre, soit quatre fois par an. Ces rencontres permettent d'aborder les projets municipaux, les problématiques locales et les propositions des habitants.

Plusieurs interlocuteurs accompagnent cette démarche : Madame la Maire, la maire adjointe chargée de la citoyenneté, l'élu coordinateur, les élus référents, le service chargé du suivi des conseils de quartier et, selon les situations, l'équipe de médiation.

Chaque conseil de quartier peut également s'appuyer sur un **délégué et un suppléant**. Ils représentent leur quartier, notamment lors de l'assemblée générale annuelle, et contribuent à faire remonter les attentes des habitants.

3 Des échanges constructifs et une parole libérée

Ces premières réunions se sont déroulées dans un climat convivial et respectueux, favorisant l'écoute, le dialogue et la qualité des échanges.

Elles ont constitué un premier temps de rencontre entre les habitants, **Madame le Maire, Badia Zrari**, **Marie-José Furtado**, adjointe chargée de la citoyenneté, **Aziz Allouache**, conseiller municipal délégué à la coordination des conseils de quartier, ainsi que les élus référents de chaque secteur : **Philippe Olivier** pour le quartier Fonds de Nogent, **Fadoua Gnibiri** et **Kav Yang** pour le quartier Obier – Granges – Coteaux, **Bouchaïb Barghouta** pour le quartier Carnot – Europe – Parc de la Vallée, **Imène Ibrahim** pour le quartier République – Mairie – Montupet et **Céline Sati** pour le quartier Rochers – Saulcy.

Les habitants ont pu s'exprimer librement, exposer les difficultés rencontrées dans leur quotidien, faire part de leurs préoccupations et présenter leurs propositions pour améliorer leur cadre de vie.

Ces rencontres ont permis de libérer la parole, de donner aux habitants la possibilité d'être entendus par les élus et de réaliser un premier état des lieux des besoins et des problématiques propres à chaque quartier. Elles ont également fait ressortir des sujets communs d'un quartier à l'autre.

L'ensemble des demandes a été recensé et transmis aux services municipaux compétents pour étude et suivi, en tenant compte des contraintes techniques et des moyens disponibles.

Un travail de priorisation sera engagé autour de trois axes : apporter des réponses rapides aux situations urgentes, élaborer un plan d'action global pour les problématiques communes à plusieurs quartiers et proposer des réponses adaptées aux demandes spécifiques de chaque quartier.

Les réunions de décembre seront l'occasion de présenter aux habitants un premier retour sur les demandes recensées, les démarches engagées et les suites envisagées.

Ces premiers conseils de quartier ont ainsi posé les bases d'un dialogue régulier entre les habitants et la municipalité, avec la volonté de maintenir une écoute de proximité et de construire collectivement des réponses adaptées aux réalités de chaque quartier.

4 Principales préoccupations exprimées

Les échanges ont fait ressortir plusieurs sujets communs aux différents quartiers :

- **Circulation et sécurité routière :** vitesse excessive, stationnement gênant, traversées piétonnes et déplacements.
- **Sécurité et tranquillité publique :** incivilités, nuisances, rodéos et demandes de présence sur le terrain.
- **Stationnement :** manque de places, véhicules ventouses et stationnement sur les trottoirs.
- **Voirie et espaces publics :** état des chaussées et des trottoirs, entretien et accessibilité.
- **Espaces verts et cadre de vie :** élagage, entretien des espaces verts et des aires de jeux.
- **Propreté et déchets :** dépôts sauvages, collecte, nuisibles et entretien des espaces publics.
- **Logement et bailleurs sociaux :** entretien, équipements et parties communes.
- **Communication et vie de quartier :** information sur les projets municipaux et suivi des signalements.

Les équipements de proximité, les activités destinées aux jeunes et les transports scolaires ont également été évoqués.

5 Informer, accompagner et développer la concertation

Les conseils de quartier ne doivent pas uniquement être des lieux où les habitants viennent signaler des difficultés. Ils ont également vocation à devenir des espaces d'information, de réflexion et de construction collective.

Accompagner les habitants dans l'utilisation d'Illiwap

À la demande des habitants, une formation à l'utilisation d'Illiwap sera proposée lors des prochains conseils de quartier.

Cette application permet notamment de signaler les problèmes et les dysfonctionnements constatés dans les quartiers. La formation permettra aux habitants de découvrir son fonctionnement, d'apprendre à effectuer un signalement et de mieux utiliser cet outil au quotidien.

Proposer d'autres ateliers selon les besoins

Cette formation constituera un premier temps d'accompagnement. D'autres ateliers pourront être organisés au fil des rencontres, en fonction des besoins, des attentes et des propositions formulées par les habitants.

L'objectif est de proposer des temps utiles, adaptés aux réalités de chaque quartier et aux sujets qui intéressent réellement les habitants.

6 Prochaines réunions – Décembre 2026

Les prochaines rencontres permettront de poursuivre les échanges, de présenter les premiers retours des services municipaux sur les demandes formulées et de continuer à construire cette démarche avec les habitants.

Date	Quartier	Lieu
Mercredi 2 décembre 2026	République – Mairie – Montupet	Salle Charpentier
Vendredi 4 décembre 2026	Obier – Granges – Coteaux	Salle Charpentier
Mercredi 9 décembre 2026	Fonds de Nogent	Salle Zanetti
Vendredi 11 décembre 2026	Carnot – Europe – Parc de la Vallée	Salle du Moustier
Vendredi 18 décembre 2026	Rochers – Saulcy	Château des Rochers (salle du bas)

Conclusion – Construire ensemble l'avenir de nos quartiers

Ces cinq premières réunions marquent une étape importante dans le développement des conseils de quartier à Nogent-sur-Oise. Elles ont permis de créer un premier lien avec les habitants, de recueillir leurs attentes et d'identifier les principales préoccupations liées au cadre de vie.

Les conseils de quartier doivent permettre de faire vivre un dialogue régulier entre les habitants et la municipalité, en donnant à chacun la possibilité de contribuer, à sa place, à l'amélioration de la vie dans les quartiers.

Ils ont également vocation à s'inscrire dans la durée. Au-delà du suivi des demandes, ils doivent permettre de mieux connaître les actions menées par la Ville, de découvrir les projets à venir et de faire émerger de nouvelles initiatives, qu'il s'agisse de projets locaux, d'événements ou d'actions répondant aux besoins des habitants.

C'est en poursuivant ce dialogue et en associant les habitants à la vie de leur quartier que nous pourrons construire ensemble son avenir.

Les conseils de quartier sont les vôtres. Faites-les vivre !

Ensemble, faisons vivre nos quartiers !